

VIA LE SDÉ

Montréal, le 11 décembre 2019

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria, bureau 2.55

Montréal (Québec) H4Z 1A2

Nicolas Dubé
Associé

Ligne directe : 514-392-9432

Télec. : 514-878-1450

nicolas.dube@gowlingwlg.com

Adjointe

Tél. : 514 878-9641, poste n° : 65322

Objet : Régie - Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2020-2029
du Distributeur
Dossier de la Régie : R-4110-2019
Notre dossier : L154240003

Chère consœur,

La présente lettre vous est transmise dans le cadre du dossier mentionné en rubrique et fait suite à la lettre d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « **Distributeur** ») datée du 10 décembre courant, dans laquelle le Distributeur demande l'autorisation de la Régie de déposer l'ensemble de ses commentaires aux demandes d'intervention le 17 décembre prochain.

Considérant l'approche de la période des fêtes de fin d'année et les indisponibilités que cette période engendre pour plusieurs personnes, dont le soussigné, l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (« **AQPER** ») demande respectueusement à la Régie de maintenir le calendrier initialement fixé dans la décision procédurale D-2019-157 en ce qui concerne les demandes d'intervention déposées ce 6 décembre, à savoir : (1) dépôt des commentaires du Distributeur sur les demandes d'intervention et les budgets de participation au plus tard le 13 décembre 2019 à 12 h et (2) réplique des personnes intéressées visées par d'éventuels commentaires au plus tard le 20 décembre 2019, à 12 h.

Advenant le cas où la Régie jugeait opportun de donner suite à la demande du Distributeur, l'AQPER demande respectueusement à la Régie de tenir compte de la période des fêtes pour la réplique.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

GOWLING WLG (CANADA) S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Nicolas Dubé

ND/sc

c.c. Me Simon Turmel [Affaires juridiques Hydro-Québec]
Me Joëlle Cardinal [Affaires juridiques Hydro-Québec]